

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**MARDI 13 juin 2023, A 20 H 30,  
SALLE D'HONNEUR**

## **ORDRE DU JOUR DETAILLE**

**COMMUNE DU DORAT**  
-----

**Le Conseil Municipal se réunira le mardi 13 juin 2023, à 20 h 30, salle d'honneur.**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

- Adhésion au Groupement de commandes du Syndicat Energies Haute-Vienne pour l'approvisionnement en granulés de bois (2024-2025) – Convention (annexe 1);
- Institution du droit de préemption sur les fonds de commerce, fonds artisanaux, baux commerciaux et terrains portant ou destinés à porter des commerces – Périmètre ;
- Mise en place d'une aide aux loyers pour les nouveaux commerçants ou repreneurs d'activités commerciales sur la commune du Dorat – Définition d'un périmètre – Convention de co-financement avec la CCHLEM (annexe 2) ;
- Approbation d'un règlement d'aide au ravalement des façades et des devantures commerciales dans le cadre de l'OPAH-RU (annexe 3) ;

#### **COMPTABILITE**

- Subvention à l'Association « Les insupportables » ;
- Tarifs des repas au restaurant scolaire et à la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2023/2024.
- Décision modificative n°1/2023 (budget général) ;
- Décision modificative n°1/2023 (budget assainissement)

#### **PERSONNEL**

- Création de deux postes d'agent de maîtrise principal (avancement de grade 2023).

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (annexe 4) **Monsieur le Maire**



**Le Maire,**

**Bruno SCHIRA**